



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation
second degré

**DOSSIER DE DEMANDE
d'ALLEGEMENT de SERVICE
ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013**

Dossier à retourner avant le 20 janvier 2012

1^{ère} demande (1)

renouvellement (1)

I- SITUATION PERSONNELLE ET ADMINISTRATIVE

Rectorat

51 rue Monge
BP 1516
21033 Dijon cedex
téléphone
03.80.44.84.00
télécopie
03.80.44.84.28

Cellule
GRH

Affaire suivie par
Jeannette Brebouillet
Téléphone
03.80.44.86.50
Fax
03.80.44.84.91

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Corps :

Discipline :

Affectation actuelle :

- à titre définitif :
- titulaire en zone de remplacement (précisez la zone) :

Situation de famille : Célibataire – marié(e) – divorcé(e) – séparé(e) – pacsé(e) (2)

Age et profession du conjoint :

Date de naissance des enfants à charge :

Autres charges de famille :

Adresse personnelle + numéro de téléphone :

Titres et diplômes :

Durée des services valables pour la retraite au 01.09.2012 :

Date de départ à la retraite envisagée :

NB : l'agent continue à percevoir l'intégralité de son traitement, les indemnités étant toutefois proratisées. L'allègement porte au maximum sur le tiers des obligations réglementaires de service et doit correspondre à un nombre entier d'heures hebdomadaires. Cela implique que l'agent ne peut effectuer d'heure supplémentaire.

(1) : cocher la case correspondante

(2) : rayer la mention inutile

II – Congés Obtenus

1 – congé de maladie ordinaire :

2 – congé de longue maladie :

3 – congé de longue durée :

4 – congé pour accident de travail :

- éventuellement taux de votre pension :
- montant annuel :

5 – bénéficiez-vous d'une autre pension ?

- laquelle :
- taux :
- montant annuel :

6 – Disponibilité d'office après CLM ou CLD ou congé maladie : oui – non (2)

7 – disponibilité pour convenances personnelles : oui – non (2)

8 – Etes-vous reconnu travailleur handicapé par la MDPH : **oui – non** (2)

- durant quelle période :
 - taux :
- (fournir l'attestation)

(2) rayer la mention inutile

III – Renseignements complémentaires

- avez-vous déjà été affecté(e) sur un poste adapté (ou anciennement poste de réadaptation) : oui – non (2)
- nature du poste :
- lieu :
- durée :
- vos fonctions :

IV - Motifs non médicaux invoqués pour l'allègement de service :

V – Quotité de travail prévue en 2012/2013 :

Temps plein

Temps partiel (précisez la quotité)

Quotité ou nombre d'heures d'allègement souhaités pour 2012/2013 :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur le présent dossier :

à _____ le _____
Signature

Visa du chef d'établissement ou de service

à _____ le _____
Signature et cachet

N.B : tous les personnels, candidats à un allègement de service, sont invités à prendre l'attache de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège au sein de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), afin de demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et de faire fixer leur taux d'incapacité. Cette reconnaissance pourra leur être utile à plusieurs titres, notamment dans le cadre de leur départ en retraite.